

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00644

Numéro SIREN : 528 505 373

Nom ou dénomination : BELLOUNAT GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2024 sous le numéro de dépôt 6

02 JAN 2024



BELLOUNAT GESTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 328 000 euros
Siège social : 1620 avenue de Cos
82000 MONTAUBAN
528 505 373 RCS MONTAUBAN

=====

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Désignation de l'entreprise : <u>SARL BELLOUNAT GESTION</u>		1 2						
Adresse de l'entreprise <u>1620 AVENUE DE COS 82000 MONTAUBAN</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2						
Numéro SIRET * <u>5 2 8 5 0 5 3 7 3 0 0 0 1 9</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 2 3 </u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	53 055	AC	53 055		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 639 897	CV	370 000	1 269 897	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH	693	BI		693		
TOTAL (II)		BJ	1 693 644	BK	423 055	1 270 590		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	23 489	BY		23 489	
		Autres créances (3)	BZ	14 298	CA		14 298	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	DIVERS	Disponibilités	CF	85 219	CG		85 219	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 980	CI		4 980	
		TOTAL (III)	CJ	127 987	CK		127 987	
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
			Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		821 631	1A	423 055	1 398 577		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilsations :		Stocks :		Créances :		

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		SARL BELLOUNAT GESTION		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 485 440.....)	DA	485 440		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	32 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	263 227		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	106 836		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	888 302	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	370 546		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 195		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 111		
	Dettes fiscales et sociales	DY	50 716		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	62 706		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	510 274		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 398 577		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	221 308		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL BELLOUNAT GESTION		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	660 516	FH		FI	660 516
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	660 516	FK		FL	660 516	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	10 230		
	Autres produits (1) (11)				FQ	14		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	670 760
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	113 540	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					PX	9 570	
	Salaires et traitements *					FY	318 424	
	Charges sociales (10)					FZ	163 763	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA		
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	605 301	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	65 459	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	240 227	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	240 227	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	185 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 364	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	194 364	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	45 862	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	111 322	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL BELLOUNAT GESTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	12 365	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	12 365	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	12 365	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	16 851	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	923 352	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	816 516	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	106 836	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	10 230
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 29 654	A2	51 338
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 21 684		obligatoires A9 29 654			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 21 684		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
Produit except. opé de gestion				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 12 365	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

"Pour copie certifiée conforme" Le Gérant,

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 398 576,57 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 106 835,53 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/09/2023 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



"Pour copie certifiée conforme" Le Gérant.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Notre société détient les titres de la SCI LORIMMO pour une valeur brute de 370 000 €. Cette société a cédé son immeuble et a entamé une procédure judiciaire dans le cadre de cette cession ; la demande formulée était supérieure à la valeur brute de cette participation mais notre société a souhaité déprécier à la clôture 30/06/2022 par prudence les titres de participation de la société LORIMMO à hauteur de 50% d'où une provision pour dépréciation de titres de 185 000 €.

Les titres sont dépréciés en totalité au 30/06/2023.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 53 055

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	53 055	53 055		%
TOTAL	53 055	53 055		

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 693 644

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055			53 055
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 639 591	999		1 640 590
TOTAL	1 692 645	999		1 693 644

Amortissements et provisions d'actif = 423 055

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055			53 055
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	185 000	185 000		370 000
TOTAL	238 055	185 000		423 055

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais acquisition titres lorimmo	53 055	53 055	0	5 ans
TOTAL	53 055	53 055		

Etat des créances = 43 461

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	693		693
Actif circulant & charges d'avance	42 768	42 768	
TOTAL	43 461	42 768	693

Produits à recevoir par postes du bilan = 23 489

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	23 489
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	23 489

Charges constatées d'avance = 4 980

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 485 440**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	328000	1,48	485 440
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	328000	1,48	485 440

Etat des dettes = 510 274

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	370 546	76 509	223 983	70 054
Dettes financières diverses	1 195	1 195		
Fournisseurs	25 111	25 111		
Dettes fiscales & sociales	50 716	50 716		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	62 706	62 706		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	510 274	216 237	223 983	70 054

Charges à payer par postes du bilan = 6 440

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	36
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 404
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	6 440

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 660 516

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	660 516	100,00 %
TOTAL	660 516	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens	6	
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8	0

Dettes garanties par des sûretés réelles

Dettes garanties par des sûretés réelles: 399 010,10 euros

Correspondant à 336 510, 10 du capital restant dû de l'emprunt du Crédit agricole sur BELLOUNAT GESTION et 62 500 euros de cautions données à la filiale SYLVEA.

Annexes (suite)**Autres informations complémentaires**

Intérêts sur emprunts restant dus au 30/06/2023: 13 457 euros

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 23 489

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(41810000000)	23 489
TOTAL	23 489

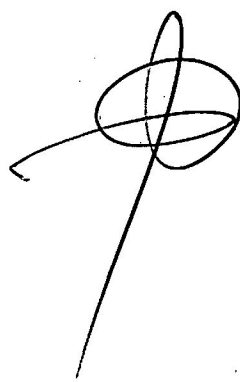
Charges constatées d'avance = 4 980

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	4 980
TOTAL	4 980

Charges à payer = 6 440

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus(16880000000)	36
TOTAL	36

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. factures non parvenues.(40810000000)	6 404
TOTAL	6 404



"Pour copie certifiée conforme" Le Gérant,

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	485 440	328 000	328 000	328 000	328 000
b) Nombre d'actions émises	328 000				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	660 516	624 000	554 550	568 499	540 950
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	308 687	306 183	-30 371	39 593	-31 562
c) Impôt sur les bénéfices	16 851	1 140			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	291 836	305 043	-30 371	39 593	-31 562
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	106 836	111 457	-40 982	28 982	-42 172
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	1				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	8				
b) Montant de la masse salariale	222 424	187 058	224 387	181 133	198 837
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	259 763	245 647	222 784	238 027	246 467

Observations complémentaires

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
SYLVEA SAS	60 000	980 521	100	646 200	646 200			11 689 703	260 534	
2B IMMO SCI	2 000	257 694	100	622 689	622 689			210 785	66 397	
LORIMMO SCI	2 000	3 602	100	370 000	370 000				-3 055	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires


 "Pour copie certifiée conforme" Le Gérant,

BELLOUNAT GESTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 485 440 €

Siège social : 1620 Avenue de COS
82000 MONTAUBAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/06/2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BELLOUNAT GESTION

- Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2023 -

A l'assemblée générale de BELLOUNAT GESTION,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BELLOUNAT GESTION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montauban, le 15 septembre 2023

Le commissaire aux comptes,

DRB AUDIT



Eric PICCO

SARL BELLOUNAT GESTION**BILAN ACTIF**

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	53 054,67	53 054,67				
Autres Participations	1 639 896,50	370 000,00	1 269 896,50	90,80	1 453 897,50	92,33
Autres immobilisations financières	693,00		693,00	0,05	693,00	0,04
TOTAL (I)	1 693 644,17	423 054,67	1 270 589,50	90,85	1 454 590,50	92,38
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	23 489,28		23 489,28	1,68		
Autres créances						
. Personnel	130,97		130,97	0,01		
. Etat, impôts sur les bénéfices					3 976,00	0,25
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 823,18		12 823,18	0,92	1 073,39	0,07
. Autres	1 343,81		1 343,81	0,10	21 769,77	1,38
Disponibilités	85 219,37		85 219,37	6,09	91 537,82	5,81
Charges constatées d'avance	4 980,46		4 980,46	0,36	1 709,96	0,11
TOTAL (II)	127 987,07		127 987,07	9,15	120 066,94	7,62
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 821 631,24	423 054,67	1 398 576,57	100,00	1 574 657,44	100,00

DRB
AUDIT

SARL BELLOUNAT GESTION

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 485 440,00)	485 440,00	34,71	328 000,00	20,83
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			157 299,65	9,99
Réserve légale	32 800,00	2,35	32 800,00	2,08
Autres réserves	263 226,90	18,82	184 710,12	11,73
Résultat de l'exercice	106 835,53	7,64	111 457,13	7,08
TOTAL (I)	888 302,43	63,51	814 266,90	51,71
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	370 546,32	25,49	445 849,61	28,31
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	35,52	0,00	49,91	0,00
. Associés	1 159,63	0,08		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 110,53	1,80	12 680,83	0,81
Dettes fiscales et sociales				
. Organismes sociaux	24 438,24	1,75	37 991,51	2,41
. Etat, impôts sur les bénéfices	12 875,00	0,92		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 802,88	0,84	6 866,00	0,44
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 600,32	0,11	1 308,24	0,08
Autres dettes	62 705,70	4,48	255 644,44	16,23
TOTAL (IV)	510 274,14	35,49	760 390,54	48,29
TOTAL PASSIF (I à V)	1 398 576,57	100,00	1 574 657,44	100,00

DRB

AUDIT

SARL BELLOUNAT GESTION

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Production vendue services	660 516,40		660 516,40	100,00	624 000,00	100,00	36 516	5,85		
Chiffres d'Affaires Nets	660 516,40		660 516,40	100,00	624 000,00	100,00	36 516	5,85		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			10 230,13	1,55	4 835,14	0,77	5 395	111,53		
Autres produits			13,71	0,00	4,44	0,00	9	225,00		
Total des produits d'exploitation (I)			670 760,24	101,55	628 839,58	100,78	41 921	6,67		
Autres achats et charges externes			113 539,85	17,19	101 701,00	15,30	11 838	11,64		
Impôts, taxes et versements assimilés			9 569,78	1,45	6 378,89	1,02	3 191	50,03		
Salaires et traitements			318 423,78	48,21	277 057,83	44,40	41 366	14,93		
Charges sociales			163 762,76	24,79	155 647,14	24,94	8 115	5,21		
Dotations aux amortissements sur immobilisations					8 585,45	1,38	-8 585	-100,00		
Autres charges			4,77	0,00	8,96	0,00	-4	-49,99		
Total des charges d'exploitation (II)			605 300,94	91,64	549 379,27	88,04	55 921	10,18		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			65 459,30	9,91	79 460,31	12,73	-14 001	-17,61		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Produits financiers de participations			240 226,70	35,37	236 947,46	37,97	3 279	1,38		
Autres intérêts et produits assimilés					219,03	0,04	-219	-100,00		
Total des produits financiers (V)			240 226,70	35,37	237 166,49	38,01	3 060	1,29		
Dotations financières aux amortissements et provisions			185 000,00	28,01	185 000,00	29,55		0,00		
Intérêts et charges assimilées			9 364,48	1,42	19 166,67	3,07	-9 802	-51,13		
Total des charges financières (VI)			194 364,48	29,43	204 166,67	32,72	-9 802	-4,79		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			45 862,22	6,94	32 999,82	5,29	12 863	38,98		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			111 321,52	16,85	112 460,13	18,02	-1 139	-1,00		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			12 365,01	1,87	137,00	0,02	12 228	N/S		
Total des produits exceptionnels (VII)			12 365,01	1,87	137,00	0,02	12 228	N/S		
Total des charges exceptionnelles (VIII)										
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			12 365,01	1,87	137,00	0,02	12 228	N/S		
Impôts sur les bénéfices (X)			16 851,00	2,55	1 140,00	0,18	15 711	N/S		
Total des Produits (I+III+V+VII)			923 351,95	139,79	866 143,07	138,80	57 208	6,60		
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			816 516,42	123,62	754 685,94	120,94	61 831	8,19		
RÉSULTAT NET			106 835,53	16,17	111 457,13	17,86	-4 622	-4,14		
			Bénéfice		Bénéfice					

DRB

AUDIT

DRB

AUDIT

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 398 576,57 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 106 835,53 E.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Notre société détient les titres de la SCI LORIMMO pour une valeur brute de 370 000 €. Cette société a cédé son immeuble et a entamé une procédure judiciaire dans le cadre de cette cession ; la demande formulée était supérieure à la valeur brute de cette participation mais notre société a souhaité déprécier à la clôture 30/06/2022 par prudence les titres de participation de la société LORIMMO à hauteur de 50% d'où une provision pour dépréciation de titres de 185 000 €.

Les titres sont dépréciés en totalité au 30/06/2023.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 53 055

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	53 055	53 055		%
TOTAL	53 055	53 055		

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 693 644

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055			53 055
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 639 591	999		1 640 590
TOTAL	1 692 645	999		1 693 644

Amortissements et provisions d'actif = 423 055

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055			53 055
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	185 000	185 000		370 000
TOTAL	238 055	185 000		423 055

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais acquisition titres lorimmo	53 055	53 055	0	5 ans
TOTAL	53 055	53 055		

Etat des créances = 43 461

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	693		693
Actif circulant & charges d'avance	42 768	42 768	
TOTAL	43 461	42 768	693

Produits à recevoir par postes du bilan = 23 489

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	23 489
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	23 489

Charges constatées d'avance = 4 980

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 485 440

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	328000	1,48	485 440
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	328000	1,48	485 440

Etat des dettes = 510 274

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	370 546	76 509	223 983	70 054
Dettes financières diverses	1 195	1 195		
Fournisseurs	25 111	25 111		
Dettes fiscales & sociales	50 716	50 716		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	62 706	62 706		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	510 274	216 237	223 983	70 054

Charges à payer par postes du bilan = 6 440

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	36
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 404
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	6 440

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 660 516

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	660 516	100,00 %
TOTAL	660 516	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS***Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens	6	
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8	0

Dettes garanties par des sûretés réelles

Dettes garanties par des sûretés réelles: 399 010,10 euros

Correspondant à 336 510, 10 du capital restant dû de l'emprunt du Crédit agricole sur BELLOUNAT GESTION et 62 500 euros de cautions données à la filiale SYLVEA.

Annexes (suite)*Autres informations complémentaires*

Intérêts sur emprunts restant dus au 30/06/2023: 13 457 euros

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 23 489

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(41810000000)	23 489
TOTAL	23 489

Charges constatées d'avance = 4 980

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	4 980
TOTAL	4 980

Charges à payer = 6 440

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus(16880000000)	36
TOTAL	36

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. factures non parvenues.(40810000000)	6 404
TOTAL	6 404

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	485 440	328 000	328 000	328 000	328 000
b) Nombre d'actions émises	328 000				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	660 516	624 000	554 550	568 499	540 950
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	308 687	306 183	-30 371	39 593	-31 562
c) Impôt sur les bénéfices	16 851	1 140			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	291 836	305 043	-30 371	39 593	-31 562
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	106 836	111 457	-40 982	28 982	-42 172
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	1				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	8				
b) Montant de la masse salariale	222 424	187 058	224 387	181 133	198 837
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	259 763	245 647	222 784	238 027	246 467

Observations complémentaires

DRB
AUDIT

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SYLVEA SAS	60 000	980 521	100	646 200	646 200			11 689 703	260 534	
2B IMMO SCI	2 000	257 694	100	622 689	622 689			210 785	66 397	
LORIMMO SCI	2 000	3 602	100	370 000	370 000				-3 055	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

BELLOUNAT GESTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 485 440 euros
Siège social : 1620 avenue de Cos
82000 MONTAUBAN
528 505 373 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2023 s'élevant à 106 835,53 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	106 835,53 euros
- A la Réserve Légale	15 744,00 euros
- Solde	91 091,53 euros
- A titre de dividendes aux associés soit 0,14 euros par part	45 920,00 euros
- Au compte « Autres Réserves » le solde de	45 171,53 euros

Lequel s'élève ainsi à 308 398,43 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 842 382,43 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 920 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 30 Septembre 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2022	32 800 €		
30/06/2021	0 €		
30/06/2020	0 €		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

**Certifié conforme
La Gérance**

